



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article721>

Nouvelles modalités d'évaluation des enseignants.

- Droit syndical - Outils militants - Affiches - tracts -

Date de mise en ligne : vendredi 2 mars 2012

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Dès la rentrée 2012, il est prévu que les enseignants soient évalués uniquement par leur chef d'établissement ou leur IEN, non plus en situation devant des élèves mais pendant un entretien individuel avec des critères pour le moins éloignés des missions pédagogiques.

Il faut « récompenser » les enseignants les plus « méritants »... Mais qu'est-ce qu'un enseignant méritant ? Pour un chef d'établissement, c'est celui qui s'engage particulièrement au-delà de son service d'enseignement devant la classe et accepte d'exécuter toutes les tâches annexes qu'on lui demande. A moins que l'enseignant ne prenne sur sa vie privée, avec ce nouveau système d'évaluation il lui faudra prendre sur son temps de préparation et de correction pour s'impliquer.

Ex : Si je participe au CA, si je m'engage dans le fonctionnement du FSE, du CVL, des ateliers, si je multiplie les sorties scolaires et les projets (même « vitrine »), si je m'investis particulièrement dans les portes ouvertes, je suis plus méritant que les autres, je serai mieux évalué et gagnerai plus...

Au contraire, je ne serai pas plus méritant si...

je ne fais « que » mon service, c'est-à-dire :

Je conçois mes séquences et différents documents pédagogiques - Je corrige mes copies et les rends à la classe dans un délai raisonnable - Je contrôle que le travail a bien été fait - Je mets mes élèves en activité, le plus en autonomie possible et si possible différencié pour s'adapter au niveau de chacun - J'anime mon cours pour le rendre le plus intéressant possible - Je suscite l'intérêt des élèves - Je gère la discipline dans ma classe : punitions et vérifications, remarques aux parents, heure de retenue et les formalités administratives qui s'ensuivent - Je veille à donner la parole à chacun - Je pense à garder des documents pour les élèves absents - J'adapte mon cours pour mes élèves en situation de handicap (ex : Faire un cours spécifique en police 20 pour mon élève déficient visuel...) - J'arrive à l'heure et je libère les élèves à l'heure - Je remplis mon billet d'appel à chaque heure - J'écoute les doléances de tel ou tel élève après le cours - Je m'exprime dans un français correct devant la classe - Je me contrôle quand un élève m'exaspère et je réponds avec patience (mais pas toujours car je n'ai jamais été formée à la gestion des conflits) - Je pense à faire mettre les chaises sur les tables et à fermer les stores en dernière heure - Je vérifie que le matériel n'a pas été dégradé (graffitis, papiers, ...) - Je rencontre les parents de tel ou tel élève après les cours - Je passe à la vie scolaire pour le suivi des élèves (confiscation de portable, punition pour la retenue, échanges avec les CPE sur tel ou tel élève...) - Je suis de plus en plus autonome : je gère à présent mes exclusions de cours en réinclusions de cours, dans mes cours - Je vais à l'administration régler tel ou tel problème - Je rentre régulièrement mes notes sur l'ENT afin que les parents puissent les consulter - je remplis mon cahier de textes sur l'ENT (bien souvent en dehors de mon heure de cours et parfois jusque 18h30 en salle des professeurs) - Je perds régulièrement ma voix (n'ayant pas appris à ménager mon instrument de travail) mais je viens travailler quand même : avec des gestes, les élèves me comprennent très bien - Je renonce à ma pause café - Oserai-je l'avouer, je renonce parfois aussi à ma pause-pipi - Je remplis les bulletins dans les délais imposés - Je participe aux réunions parents-profs (plusieurs heures de rencontres non-stop à chaque fois), deux fois par an et par niveau - J'assiste et je participe aux conseils de classes trois fois par an ainsi qu'aux réunions de bilans intermédiaires - J'assiste aux différentes réunions (HIDA, LPC, règlement intérieur, etc.) - J'assiste à la journée de solidarité - J'échange avec mes collègues entre deux portes ou pendant mes dix minutes de récréation sur tel ou tel cas puis je cours

Nouvelles modalités d'évaluation des enseignants.

prendre mes élèves pour ne pas être en retard - J'accompagne telle ou telle sortie, même quand je ne l'ai pas organisée - Je consulte ma messagerie Internet et réponds aux différents messages - Je me concerte avec les collègues de ma discipline pour élaborer un devoir commun ou un Brevet Blanc, puis pour le corriger - Je remplis le Livret Personnel de Compétences - Je fais mes photocopies et vais de temps en temps chercher le papier dans la réserve - Je téléphone ou me rends sur le lieu de stage de certains de mes élèves de 3ème et je rédige un compte-rendu pour le PP - Je propose des notes de vie scolaire au PP 3 fois par an - J'échange de manière informelle avec tel ou tel collègue de ma discipline au sujet de mes pratiques en classe - Je me forme en permanence, m'inscris à différents stages et essaye de faire valoir mes droits au DIF (Droit Individuel à la Formation), même si le catalogue des stages proposés diminue d'année en année - Je fais preuve de curiosité intellectuelle et je suis attentive à ce qui pourrait me servir dans ma pratique â€” Je m'intéresse aux programmes de mes collègues des autres disciplines - Je sollicite le responsable TICE afin qu'il m'aide à régler tel ou tel problème informatique et je réponds à ses demandes - Je me débrouille avec un TBI sans avoir été sérieusement formé et j'utilise les manuels numériques puisque j'enseigne dans un collège expérimental - Je me concerte avec le documentaliste pour préparer une séance au CDI - Rentré chez moi je m'énerve sur mon conjoint et mes enfants parce que je n'ai pas reçu de formation à la gestion du stress...

Je ne mériterais donc pas d'être augmenté au maximum ?

Post-scriptum :

Ni bâton, ni carotte,

NON au salaire au mérite, Non au renforcement du pouvoir hiérarchique

STOP aux différences d' avancement !